

ASSEMBLEE GENERALE DU FONDS SANDOZ

Samedi 1er juin 2024, à 14h30

Hôtel de Ville du Locle, salle du Conseil Général, 2^e étage

Présidence : Pierre-Yves Sandoz

Participation : 18 personnes

Excusés : Sabine Sandoz assesseur du comité ; Jean-Marc Sandoz, assesseur du comité ; Bernard Sandoz (père de l'ancien président Pascal) ; Corinne Sandoz, archéologue ; Fred et Johanna Sandoz ; Marie Lise Sandoz-Otheneret ; Olivier Sandoz, pasteur ; Pascal Sandoz (ancien président) ; Roger Sandoz de Boussens ; Roger et Michael Sandoz (les deux fils de Fred et Johanna à Hünenberg, ZG) ; Thomas Sandoz (La Chaux-de-Fonds).

1. Introduction, ordre du jour, procès-verbal

Pierre-Yves Sandoz ouvre la séance à 14h35 en saluant les participants, et en les remerciant pour leur présence. Il propose à l'assemblée, l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'AG du Fonds Sandoz

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2023
2. Rapport du président
3. Dons (lecture du livre des bienfaiteurs)
4. Comptes 2023
5. Rapport des vérificateurs
6. Décharges
7. Elections statutaires
8. Préparation de la journée quinquennale 2025
9. Divers

L'ordre du jour proposé est accepté.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023, tenue en ce même lieu le 3 juin 2023, a été établi par Patrick Sandoz secrétaire, et distribué à tous les membres du comité.

Afin de ne pas allonger inutilement l'assemblée, ce compte-rendu ne sera pas lu intégralement.

Le secrétaire a mis à disposition des participants un exemplaire dudit procès-verbal.

Aucune modification n'est demandée. Le PV de l'AG 2023 est donc accepté à l'unanimité.

2. Rapport du président

P.-Y. Sandoz indique que le fonds a pu venir en aide à deux membres de la famille en 2023, et déjà à une autre personne en début 2024. Ainsi, le fonds garde sa raison d'être et est un instrument utile pour les Sandoz du monde entier.

Le fonds Sandoz, son bureau, son comité, et ses membres, déplorent la disparition de leur fidèle ami et ancien secrétaire, André Sandoz, de La Chaux-de-Fonds, décédé le 19 octobre 2023.

Le président fait observer une minute de silence à l'assemblée, qui se lève en hommage à André.

Ci-dessous, le texte rédigé par Yvonne Sandoz, notre archiviste, en mémoire de André :

André Sandoz, ancien secrétaire du Fonds Sandoz, est décédé le 19 octobre 2023 à l'âge de 88 ans. Entre 1986 et 2010, c'est-à-dire pendant presque 25 ans, André occupait le poste de secrétaire et il s'engageait avec ferveur pour le Fonds.

En tant que secrétaire il rédigeait les procès verbaux des assemblées générales ainsi que des séances du comité. En outre, il était responsable des inscriptions dans le registre de famille («Le Grand Livre des Sandoz»), dans le «Livre des Bienfaiteurs» et de la correspondance avec les membres de la famille dans le monde entier. Il a enregistré environ 900 nouvelles inscriptions et il a été le premier à entreprendre des recherches généalogiques systématiques à l'Etat Civil du Locle. Celles-ci sont rassemblées dans huit classeurs, avec les arbres généalogiques, écrit à la main et avec beaucoup d'autres informations concernant les différentes branches de la famille.

Au sein du comité il a travaillé avec quatre présidents: Sam Sandoz (1960-1988), André (1989-1993), Pascal (1994-2005) et Pierre-Yves (depuis 2006). Pendant son mandat il y a eu non seulement plusieurs journées quinquennales pour lesquelles il jouait un rôle important dans l'organisation, mais aussi la publication du livre scientifique «Les Sandoz: Du Moyen Age au troisième millénaire. Une famille des Montagnes neuchâteloises à la conquête du monde». André travaillait avec les auteurs et les soutenait, grâce à sa collection richissime de documents sur l'histoire de la famille, du Fonds et les différentes branches qu'il collectait et stockait d'une manière systématique.

Après sa retraite du comité il resta fidèle au Fonds et à la famille. Il remettait ses documentations généalogiques à l'archiviste du Fonds Sandoz, Yvonne Sandoz qu'il soutenait activement. Elle profitait de sa mémoire impressionnante jusqu'au dernier moment, pour continuer le travail dans son esprit et professionnaliser les archives pas à pas.

André ne manquait jamais une assemblée générale au Locle et il s'intéressait vivement aux affaires du Fonds et au delà. Pour les membres du comité il était la boussole, quand il s'agissait de l'interprétation correcte du règlement, son opinion et son avis toujours clairs et fondés étaient respectés par tous.

Le Fonds Sandoz lui doit beaucoup et il nous manquera terriblement. Il restera dans nos coeurs pour toujours.

Pour ce qui est des activités de gestion, Pierre-Yves Sandoz informe l'assemblée des réunions tenues par le comité et le bureau, et des actions entreprises par ceux-ci.

Le bureau s'est réuni le 16 mai 2024 à Grandson, afin de :

- passer en revue la situation du fonds pour l'exercice 2023, discuter de la gestion des placements financiers, des montants à réinvestir cette année, ainsi que des perspectives de rendement.
- parler de la boutique en ligne (vente 2023 et début 2024) et de la gestion des envois.
- discuter de la gestion des comptes bancaires.
- organiser les réunions du comité et de l'assemblée générale

Pour terminer, le président souligne le bon fonctionnement du bureau, et indique être bien soutenu par le trésorier et le secrétaire.

Le comité s'est réuni ce matin, 1^{er} juin 2024, dans cette même salle, pour :

Entendre les membres du bureau relater leurs démarches (aides, gestion, boutique, etc), et leur apporter des suggestions et propositions.

Prendre connaissance des comptes 2023, et des perspectives financières 2024.

S'assurer de la bonne organisation de la journée quinquennale prévue en 2025, et y apporter des propositions complémentaires.

Préparer cette assemblée générale ordinaire.

3. Dons

Yvonne Sandoz donne lecture des dons reçus en 2023, qui ont été inscrits dans le grand livre des donateurs.

CHF 1'000.- de notre ancien secrétaire, André Sandoz, qui témoignait encore une fois de son attachement à la famille et au fonds. Très touché par ce geste, nous lui exprimons notre vive reconnaissance.

CHF 300.- de notre archiviste, Yvonne Sandoz, afin d'honorer et de conserver la mémoire de Monsieur André Sandoz (1935 – 2023).

CHF 500.- de Monsieur Alfred (Fred) Sandoz, de Hünenberg (Zoug), qui exprime à nouveau sa sympathie pour le fonds Sandoz.

Selon le vœu des donateurs, ces dons sont versés au capital du fonds.

Par ses applaudissements, l'assemblée adresse ses chaleureux remerciements à ces généreux donateurs.

4. Rapport du caissier pour l'exercice 2023 (Condensé)

Le caissier distribue et commente les comptes 2023.

4.1 Compte de résultat (pertes et profits) et bilan au 31.12.23

Les aides accordées en 2023 se sont élevées à CHF 4'766.15.

Les revenus de nos placements ont atteint CHF 17'266.15, auxquels s'ajoutent CHF 638.50, produit des ventes de la boutique, pour un total de CHF 17'904.65.

Le caissier, pour respecter la logique comptable, a intégré dans le compte des pertes et profits les dons (pour CHF 1'800.-).

Le total des dépenses s'élève à CHF 11'521.31, inférieur au budget, essentiellement en raison d'un solde non utilisé du montant dévolu aux aides.

L'exercice 2023 laisse donc un boni de CHF 8'183.34.

Au bilan, les actifs du fonds se montent à CHF 1'315'893.15 au 31 décembre 2023.

4.2 Secours

Selon le mécanisme habituel, le solde 2023 affecté aux secours, de CHF 5'233.85, est disponible pour les aides 2024.

De plus, on y ajoute formellement le bénéfice (hors secours) 2023, de CHF 12'949.49, ce qui amène le montant total des aides possibles à CHF 18'183.34.

Néanmoins, le bureau propose de mettre à disposition des secours, un montant de CHF 10'000.-, le solde étant mécaniquement inclus dans le capital du fonds.

Par un vote unanime, l'assemblée valide cette proposition.

4.3 Budget 2024

L'assemblée venant de valider la proposition du caissier d'attribuer la somme maximale de CHF 10'000.- pour les aides, le budget prévoit des revenus financiers pour CHF 18'200.-.

Globalement, l'exercice se solderait par un bénéfice de CHF 4'200.-, ceci dans le cas où les secours s'élèveraient à CHF 8'000.-.

L'assemblée valide ce budget.

. / 5

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Pascal Sandoz, vérificateur, donne lecture du rapport.

Par celui-ci, les vérificateurs (Pascal Sandoz et Yvan Sandoz) attestent que les comptes ont été régulièrement contrôlés. La comptabilité est rigoureusement tenue, les chiffres présentés correspondent aux pièces justificatives.

Les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'approuver ces comptes, et d'en donner ensuite décharge au trésorier, avec remerciements.

6. Décharge

Les comptes présentés, y compris le budget pour 2024, sont acceptés à l'unanimité.

La décharge au trésorier est votée par l'assemblée à l'unanimité.

7. Organisation de la quinquennale 2025

Pour rappel, Cédric Sandoz est le président du comité d'organisation de la journée quinquennale. Il rappelle les grandes lignes de la journée du dimanche 8 juin 2025.

- La journée débutera par l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra dans la salle du conseil général du Locle.
N'y seront présents que les Sandoz ayant une voix délibérative.
- Parallèlement, un petit déjeuner pourra être pris par les autres participants (familles, enfants), au restaurant le Casino (en face de l'hôtel de ville).
- Après l'assemblée et le petit déjeuner, les participants se rendront au temple, pour le culte œcuménique.
- A la sortie du culte, sur le parvis du temple, un apéro sera organisé.
- Après l'apéro, les participants se rendront à la grande salle Dixi, pour le repas de midi en commun.
Dans ce cadre, seront ouverts des stands, avec possibilité d'acquérir livres et armoiries, ainsi que de s'inscrire dans le grand livre, et de discuter archives et généalogie.
- Vers 15h30, les participants qui le désirent pourront se rendre aux moulins du Col-des-Roches, pour une visite. Les autres participants pourront continuer à échanger dans la salle Dixi.

Jacques Sandoz propose de projeter dans la salle Dixi des diapositives des précédentes journées des

Sandoz, ceci à l'image de ce qui avait été fait lors du repas à Morat.

En vue d'inciter un maximum de membres de la famille à participer à cette journée, dix ans après la dernière, Yvonne Sandoz préparera un petit texte de présentation (anglais, français, allemand). Celui-ci sera transmis à Robert Sandoz et à Michel Sandoz de France, qui le publieront sur le site du fonds, ainsi que sur les pages facebook.

Dans le même but, et pour fin juin 2024, Cédric et son comité établissent un pré-programme de la journée, en 4 langues (F, D, E + espagnol), avec une possibilité de pré-inscription.

Compte-rendu de l'assemblée générale du fonds Sandoz, 1.06.2024 . / 6
page 6

Enfin, des activités complémentaires seront proposées aux participants venant de loin, et qui résideront quelques jours en Suisse :

Samedi 7 juin 2025 : Funi-fondue à Chaumont.

Lundi 9 juin : Visite du musée Laténium, à Hauterive.

Suite des actions & points à traiter évoqués (non exhaustif, car l'assemblée n'est pas le comité d'organisation !) :

Yvonne Sandoz recherche un pasteur pour le culte œcuménique.

Patrick Sandoz prend contact avec les autorités de la commune du Locle, afin d'obtenir la participation (apéro + repas ?) d'un conseiller communal.

02.02.2025 (18 h): Video-conférence du comité d'organisation, afin de caler un maximum de détails de la journée.

26.05.2025 : Comité ordinaire du fonds (lieu et heure seront communiqués ultérieurement).

8.06.2025 (dimanche de Pentecôte) : JOURNEE QUINQUENNALE
--

8. Divers

Yvonne, notre archiviste, nous informe des points suivants :

- Thomas Sandoz, fils de notre ancien secrétaire André, vient de publier un nouveau livre ("Ma sœur se lance dans la chanson", roman, Les Editions de l'Hèbe).
- Yvonne repart aux Etats-Unis cet été (mi-août à mi-septembre) pour revoir des descendants Sandoz au Dakota du Sud et au Nebraska.
- Elle vient de terminer une traduction des chapitres "Les origines de la famille" (par Germain Hausmann) ainsi que "Sandoz, le point de vue étymologique (par Wulf Müller) et "Exit sine dolo" (par Jean-Pierre Jelmini) du livre "Les Sandoz" en allemand (11 pages) et en anglais (10 pages). En outre, elle a rédigé une version courte de ces chapitres en anglais (deux pages), pour tous ceux qui ne veulent pas lire trop.

Jacques Sandoz informe l'assemblée qu'il a commencé la traduction en anglais du livre « Les SANDOZ ». Il ajoute des compléments au livre, et travaille avec un anglophone, d'origine bengalie. Les chapitres traduits sont mis en ligne sur Facebook.

Jacques demande au fonds de pouvoir également publier les chapitres traduits en anglais sur le site du fonds. Sous réserve d'une supervision de la qualité de la traduction, et du respect des procédures

pour ce genre de publication, le fonds est disposé à entrer en matière.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée vers 15h45, suivie des traditionnelles photographies.

Saint-Blaise, le 11 juin 2024

P. Sandoz

Patrick Sandoz
secrétaire